



Nouveau site web du SERM : <http://www.serm.ca>

Accès à l'EXTRANET

Le nouveau site Web du SERM partage une plate-forme commune avec le site web de la FSE et de plusieurs autres syndicats. Sur cette plate-forme il y a une section privée, c'est l'Extranet FSE. Les directives qui vont suivre vous donneront la marche à suivre pour y accéder et y naviguer.

1. Nom d'utilisateur et mot de passe

L'accès à l'Extranet est simple, il suffit d'entrer son « nom d'utilisateur » et son « mot de passe » dans les espaces prévus à cette fin qui se trouvent à droite dans le bandeau tout en haut de la page. La figure suivante illustre cet emplacement.

Au premier accès, votre nom d'utilisateur et votre mot de passe sont les mêmes. Ils sont formés de la façon suivante : z63 suivi des 4 premières lettres du nom de famille + la première lettre du prénom. Le nom d'utilisateur et le mot de passe sont en lettres minuscules et sans accent.

Ex : z63clicm pour Martine M. Cliche ou encore z63voyee pour Étienne Voyer

Certains noms générant la même séquence de lettres, il a fallu modifier la règle générale en ajoutant le chiffre 1 à la fin. Pour Nadine Bérubé, Annie Bérubé-Bélizaire, Julie-Stéphanie Caron, Francine Gaudreau, Louis-Claude Rioux, Clément Roy, François Tremblay, Sonie Gagnon, Manon Truchon, Nathalie Lévesque et Claire-Hélène Gagnon, le nom d'utilisateur et le mot de passe sont suivis d'un 1 (ex. : z63berun1). Pour les trois personnes suivantes, Julie Beaulieu, Nathalie Patricia Bélanger et Martine Ouellet, le nom d'utilisateur et le mot de passe sont suivis d'un 0. Pour sa part, Marie-Caroline Ouellet, son nom d'utilisateur et son mot de passe sont suivis d'un double zéro (00).

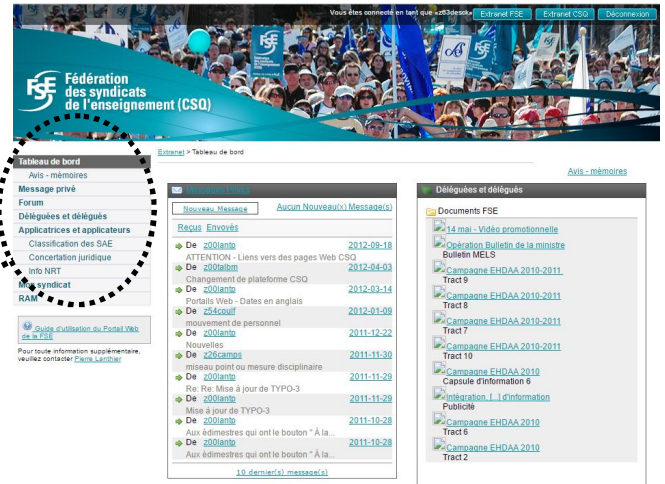
Une fois vos « nom d'utilisateur » et « mot de passe » entrés, vous cliquez sur le bouton « connexion » pour accéder à cette partie du site, ensuite cliquez sur le bouton « Tableau de bord ».

2. Comment changer le « mot de passe »

La page d'accueil de l'Extranet a cet aspect.

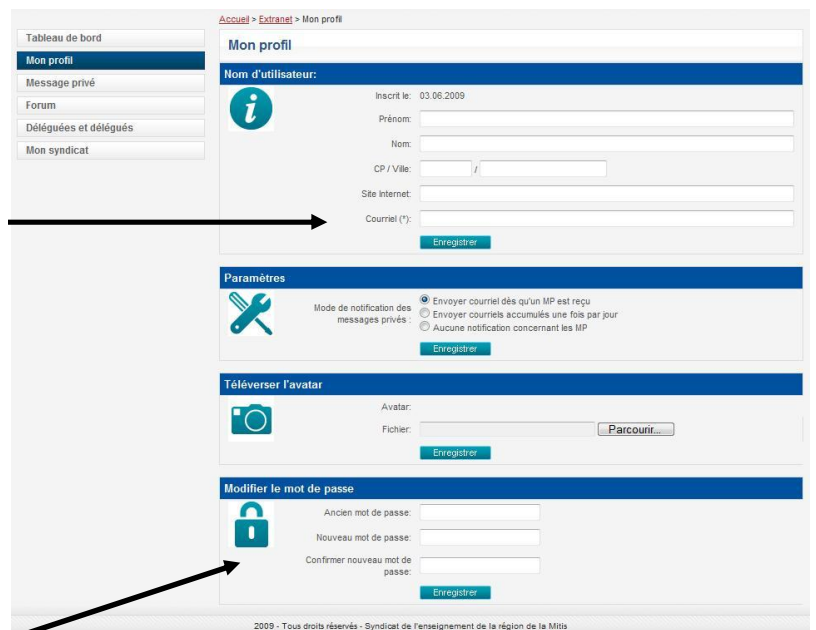
Le « Tableau de bord » est votre point de repère principal et vous permet de naviguer dans les différentes parties de l'Extranet FSE.

Pour changer votre mot de passe, cliquez d'abord sur le bouton « Mon profil ».



La section « Mon profil » vous permet de réaliser 4 opérations.

- Dans la partie « Nom d'utilisateur », vous pouvez ajouter l'adresse courriel que vous utilisez habituellement. Cette adresse servira à vous avertir que vous avez reçu des messages en provenance des autres membres de l'Extranet. De plus, elle servira à vous transmettre des informations personnelles (comme, par exemple, le mot de passe lorsque celui-ci est oublié). Les autres informations sont facultatives, mais pratiques pour les gestionnaires des Extranets.
- La seconde partie « Paramètres » permet le réglage de la fréquence d'envoi des messages.
- La partie « Avatar » vous permet d'ajouter un fichier image vous identifiant.
- Enfin, la dernière partie vous permet de modifier votre mot de passe. Il s'agit simplement de compléter les espaces et d'enregistrer vos modifications. Si vous oubliez votre mot de passe, vous pourrez recevoir les informations le concernant à condition d'avoir inscrit une adresse courriel de référence dans la section du haut.



3. Les autres sections de l'Extranet

La section « Message privé » fonctionne comme un système de courriel ordinaire mais est réservée aux usagers FSE. Votre adresse de courriel est la suivante « nom d'utilisateur@csq.qc.net ». Toutes les personnes inscrites à l'Extranet peuvent utiliser ce courriel pour communiquer entre elles.



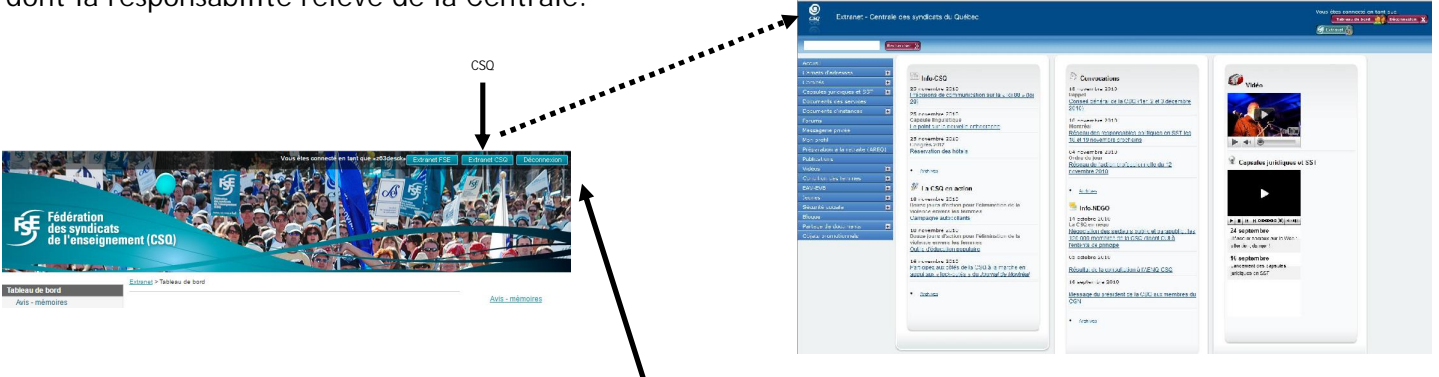
La section « Forum » vous permet de participer aux discussions initiées par vos collègues déléguées et délégués du SERM ou d'autres syndicats.

La section « Déléguées et délégués » vous donne accès à des documents FSE en lien avec des sujets de l'heure ou d'information générale.



La section « Mon syndicat » nous permettra de déposer des documents auxquels seulement nos personnes déléguées auront accès. À l'avenir, c'est dans cette section que nous déposerons les documents du Conseil des déléguées et délégués.

Finalement, la section Extranet vous permet aussi de naviguer sur l'Extranet CSQ. Vous y avez accès en cliquant sur le bouton « Extranet CSQ ». Vous aurez accès à une foule d'information concernant les sujets dont la responsabilité relève de la Centrale.



En quittant, n'oubliez pas de vous déconnecter... Bonne navigation !